

7



DÉCLARATION DU GABON

par M. le Conseiller ~~Ferdinand MANGONDO~~, désigné par S.E. M. Baudelaire NDONG ELLA,
Ambassadeur, Représentant Permanent de la République Gabonaise auprès de l'ONU à Genève

A l'occasion de l'Examen Périodique Universel (EPU) du LESOTHO

Genève, le Mercredi 21 janvier 2015

Monsieur le Président,

Le Gabon salue chaleureusement la délégation du Lesotho et la félicite pour la présentation de son rapport national dans le cadre du 2nd cycle de son EPU.

Ma délégation se félicite des efforts entrepris par le gouvernement du Lesotho pour mettre en œuvre les engagements pris devant le Conseil, ainsi que les recommandations acceptées lors du 1^{er} cycle de son EPU.

Mon pays note avec appréciation :

- **la ratification d'un grand nombre d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme ;**
- **l'adoption d'une loi sur le bien-être des enfants ;**
- **la prise de mesures en faveur des enfants orphelins et autres enfants et populations vulnérables en vue de garantir leur droit à l'éducation et à la santé.**

Pour terminer, le Gabon tout en demandant à la communauté internationale de continuer à apporter son appui technique au Lesotho, voudrait formuler les recommandations suivantes à ce pays:

- 1) mettre en place une Commission nationale des droits de l'homme;**
- 2) former et préparer des agents publics chargés de l'établissement des rapports à l'Etat partie.**

Je vous remercie.